

20 mars 2009

BRESIL : LA COUR SUPREME CONFIRME LES DROITS DES INDIENS DANS UNE DECISION HISTORIQUE

La Cour Suprême du Brésil a statué que la réserve indienne connue sous le nom de Raposa-Serra do Sol ne devait pas être fractionnée. Un puissant groupe de riziculteurs qui vivent à l'intérieur de la réserve voulait en changer ses frontières pour pouvoir y rester. Mais dix juges sur onze ont décrété hier que la réserve devait rester intacte.

Le président de la Cour suprême a déclaré que "les fondements que nous avons établis dans ce cas, les conditions et les procédures serviront d'exemple pour d'autres différends. Nous mettons un terme aux problèmes liés à des cas similaires."

La décision est un coup dur pour les nombreux opposants aux Indiens, notamment pour les éminents politiciens qui soutenaient les fermiers. L'armée brésilienne souhaitait également le fractionnement de la réserve, affirmant que les réserves indiennes le long des frontières du pays constituent une menace pour la sécurité nationale. Les juges ont rejeté cet argument.

La décision rendue hier offre cependant le droit aux Etats brésiliens de s'impliquer dans les futures démarcations de terres indiennes, ce qui rendra leur protection plus difficile à l'avenir.

Les Indiens de Raposa-Serra do Sol ('Terre du renard et de la montagne du soleil') dans l'Etat amazonien du Roraima ont subi une suite de violents assauts de la part des fermiers qui ont résisté à toutes les tentatives pour leur faire quitter la réserve. En 2008, Survival a diffusé une vidéo exclusive révélant l'une des ces attaques.

Survival mène une campagne depuis plus de vingt ans pour la protection de cette réserve, qui est le territoire des **Makuxi** et d'autres communautés indigènes.

Une décision provisoire de la Cour en faveur des Indiens avait déjà été rendue en décembre dernier, mais le verdict final n'a été prononcé qu'hier.

Fiona Watson, coordinatrice des campagnes de Survival International, qui s'est rendue à plusieurs reprises dans la réserve, a déclaré aujourd'hui : "Cette décision est un énorme soulagement non seulement pour les 20 000 Indiens qui vivent à Raposa, mais également pour les centaines de milliers d'autres à travers le pays et leurs nombreux amis dans le monde entier. Au coeur de cette affaire se trouvait un principe de base - les Indiens qui ont vécu sur les mêmes terres depuis des temps immémoriaux ont-ils le droit de continuer à y habiter de manière pacifique, ou bien est-ce que les fermiers et propriétaires terriens, tellement puissants en Amérique du Sud, ont le droit de les en expulser, au nom du 'développement' ? Fort heureusement, la Cour a pris le parti des Indiens et a également rejeté la propagande honteuse de l'armée faisant croire que les réserves représentaient une

menace pour la souveraineté nationale. C'est une grande victoire pour les Indiens du Roraima, qui se sont battus pendant des décennies pour que ce moment arrive."

Lire ce communiqué en ligne: <http://www.survivalfrance.org/actu/4358>